

**AFRICAN UNION**  
**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**  
**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis-Abeba (ETHIOPIE) P. O. Box 3243 Téléphone 5517 700 Fax : 551 78 44  
Website : [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

---

**CONSEIL EXECUTIF**  
**Dixième session ordinaire**  
**25 – 26 janvier 2007**  
**Addis-Abeba (Ethiopie)**

**EX.CL/315 (X) Rev.1**

**RAPPORT DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES  
MINISTRES DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

**20 – 24 Novembre 2006**  
**LE CAIRE (EGYPTE)**

## **INTRODUCTION**

Le Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de janvier 2007 a pour thème « la Science, la technologie et la recherche au service du développement de l'Afrique ». Dans le cadre de la préparation du Sommet, le département des ressources humaines, de la science et de la technologie a organisé une session extraordinaire de la Conférence des Ministres africains de la science et de la technologie au Caire (Egypte) les 23 et 24 novembre 2006. La Conférence des Ministres a été précédée d'une réunion d'experts, les 20 et 21 novembre 2006.

## **QUESTION EXAMINÉES**

Le rapport a été présenté par les co-présidents du Groupe de travail de haut niveau sur la biotechnologie, que la Commission a créé en 2005. La Conférence a ensuite examiné le rapport et discuté de l'importance de la biotechnologie pour le développement socioéconomique de l'Afrique ainsi que de la nécessité d'intégrer la biotechnologie aux préoccupations concernant la bio-sécurité. Elle a examiné d'autres questions telles que : (1) la nécessité de créer le Conseil des Présidents africains pour la science et la technologie ; (2) la nécessité de créer la Facilité africaine pour la science et la technologie ; (3) les directives concernant la création des Centres d'Excellence pour la mise en œuvre du Plan d'action consolidé pour la science et la technologie ; (4) le transfert et l'acquisition de technologies et les recommandations du Premier Congrès des hommes de science et des décideurs de l'Union africaine ; (5) la nécessité de créer une organisation panafricaine de la propriété intellectuelle ; et (6) la nécessité d'impliquer la diaspora et d'assurer l'effort des ONG dans le domaine de la science et de la technologie.

## **RESULTATS DE LA REUNION**

Les Ministres et les Chefs de délégation ont approuvé le rapport de la réunion des experts ainsi que le Rapport du Groupe africain de haut niveau sur la biotechnologie moderne.

Les Ministres et les Chefs de délégation ont fait les recommandations suivantes à la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine :

1. Proclamer l'année 2007, Année africaine de la science et de la technologie et de l'innovation;
2. Promouvoir la recherche et développement (R&D) en Afrique et élaborer des stratégies d'innovation pour la création de la richesse et la réalisation du développement économique en allouant à ce secteur au moins 1% du produit intérieur brut (PIB) d'ici l'an 2010, conformément à la décision de Khartoum (EX.CL/Dec.254(VIII)); et

3. Approuver la création de l'Organisation panafricaine de la propriété intellectuelle (OPAPI) ;
4. Appuyer la coopération Sud-Sud dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation et renforcer son rôle dans les partenariats internationaux.

### **DOCUMENTS ANNEXES**

Les documents suivants sont annexés au présent rapport :

1. Rapport de la Conférence extraordinaire des Ministres de la science et de la technologie ;
2. La Déclaration du Caire de la Conférence extraordinaire du Conseil des Ministres africains sur la science et la technologie (AMCOST) ;
3. Le Rapport de la Conférence extraordinaire du Conseil des Ministres africains sur la science et la technologie (AMCOST).

**AFRICAN UNION**  
الاتحاد الأفريقي



**UNION AFRICAINE**  
**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 251-11-5517 700 Fax: 251-11-5517844  
Website: [www.africa-union.org](http://www.africa-union.org)

---

**CONFERENCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
DES MINISTRES AFRICAINS POUR LA  
SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE (AMCOST)  
20-24 NOVEMBRE 2006  
CAIRE (EGYPTE)**

**EXT/AU/MIN/ST/Rpt. (II)**

**RAPPORT DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE**

## RAPPORT DE LA RÉUNION MINISTÉRIELLE

### I. INTRODUCTION

1. La session extraordinaire de la Conférence des ministres africains pour la Science et la Technologie (AMCOST) s'est tenue les 23 et 24 novembre 2006 au Caire, en Egypte, dans le but d'examiner diverses recommandations et questions soulevées par les experts durant leur réunion des 20-21 novembre 2006. La réunion de l'AMCOST entraine dans le cadre de la préparation du Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de janvier 2007 dont le thème central est « Science, Technologie et Recherche pour le développement en Afrique ». Ce sommet sera l'occasion pour les Chefs d'Etat et de gouvernement de procéder à une nouvelle évaluation du rôle de la science et de la technologie dans le développement socio-économique de l'Afrique, au regard des changements dynamiques qui interviennent sur le continent.

### II. PARTICIPATION

2. Les Etats membres suivants de l'UA ont participé à la réunion : Algérie, Angola, Camerou, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo, Egypte, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libye, Malawi, Niger, Nigeria, Sénégal, Afrique du Sud, Soudan, Togo, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

3. La CEN-SAD, la CEEAC et les Communautés économiques régionales (CER) y ont également participé :

4. Les représentants des organisations ci-après ont participé à la réunion: CEA, UNESCO, PNUD, Convention de l'ONU sur la lutte contre la désertification, PNUE, Ligue des Etats arabes, Banque mondiale, Deutsche Gesellschaft Fur Technische Zusammenarbeit (GTZ), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Institut de recherche pour le développement, France, Conseil international pour la Science (ICSU), Université Harvard, Association des universités du Commonwealth, Banque africaine de développement (BAD), Académie africaine des sciences, Union postale panafricaine des postes (UPAP), Institut international du développement durable (IISD/AMCOST), Fondation pour la démocratie en Afrique/Réseau de la Diaspora africaine de l'hémisphère ouest, Groupe observation de la terre et Institut international pour le développement durable.

### III. SEANCE D'OUVERTURE

5. La séance d'ouverture de la Conférence extraordinaire du Conseil des ministres africains pour la science et la technologie s'est tenue au Centre national de la recherche le 23 novembre 2006, au Caire, Egypte, pour célébrer le

50<sup>ème</sup> anniversaire du Centre. L'hymne de l'Union africaine et l'hymne national égyptien ont été joués.

6. Le Professeur Nagia Essayed, Commissaire de l'Union africaine pour les ressources humaines, la science et la technologie, a souhaité la bienvenue aux participants et aux invités. Elle a informé la réunion que le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine de janvier 2007 aura pour thème « Science, Technologie et Recherche pour le développement en Afrique ».

7. Selon Professeur Essayed, le Sommet de janvier 2007 fournira à l'Afrique l'occasion opportune de faire des recommandations pratiques permettant de réaliser rapidement les buts et objectifs du Plan d'action africain consolidé pour la science et la technologie. La réalisation de ces objectifs requiert une réorientation, un suivi et un contrôle constants des politiques et programmes de développement de sorte qu'ils restent axés sur les sources scientifiques et technologiques du changement et de la croissance économique. A cet égard, ces recommandations guideraient l'Union africaine et ses Etats membres à réaliser l'objectif qu'ils se sont fixés de mettre en œuvre le Plan d'action consolidé de l'Afrique pour la science et la technologie. Elle a ensuite passé en revue les activités menées en préparation du Sommet.

8. La Commissaire a informé les participants que le Prix de la meilleure invention scientifique en Afrique sera lancé au cours du prochain Sommet. Elle a également mis en exergue les réalisations de la Commission dans les domaines des TIC, de l'éducation et de la jeunesse.

#### **Allocution de M. Walter Erdelen, Directeur général adjoint pour la science et la technologie à l'UNESCO**

9. Le Directeur général adjoint pour les sciences naturelles à l'UNESCO a exprimé ses remerciements au gouvernement égyptien pour avoir accueilli l'AMCOST. Il a salué l'Union africaine et le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) pour les efforts qu'ils déploient en vue de la mise en œuvre du Plan d'action consolidé de l'Afrique pour la science et la technologie. Il a souligné que la réalisation de ses objectifs nécessitait des efforts concertés et concentrés.

10. Il a ensuite déclaré que l'UNESCO souscrivait au Plan d'action consolidé de l'Afrique pour la science et la technologie et qu'elle réaménageait ces divers programmes en conséquence, à travers notamment une meilleure harmonisation et coordination de l'assistance qu'elle fournit. L'UNESCO a ainsi participé à divers ateliers et réunions sur les programmes visant la mise en œuvre du Plan d'action consolidé de l'Afrique pour la science et la technologie. Il existe aujourd'hui, a-t-il précisé, des thématiques de S&T qui constituent des axes de coopération entre le NEPAD et les agences des Nations Unies

compétentes en la matière. L'UNESCO est disposée à collaborer avec l'UA dans ses efforts d'organisation du Sommet de janvier 2007.

**Allocution de SE. Professeur YAYE KENE Gassama DIA, Président de la Conférence des ministres africains pour la science et la technologie (AMCOST), Sénégal**

11. Dans son allocution, S.E. Professeur Yaye Kene Gassama Dia a mis l'accent sur l'intérêt que portent les Chefs d'Etat au développement de la science et de la technologie comme le prouve le choix du thème « Science, Technologie et Innovation pour le développement socio-économique de l'Afrique » pour le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de 2007.

12. Elle a indiqué qu'il appartient à l'AMCOST de mettre en place les mécanismes de mise en œuvre du Plan d'action consolidé de l'Afrique pour la science et la technologie aux niveaux régional et national. Les Chefs d'Etats et de gouvernement ont été appelés à investir dans la science et la technologie en leur allouant 1% du PIB de leurs pays. Il a précisé que le fait d'investir dans la science et la technologie était le moyen de garantir la souveraineté.

13. Elle a salué les efforts déployés par l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique et les partenaires en vue de la mise en œuvre du Plan d'action consolidé de l'Afrique pour la science et la technologie. Elle a appelé l'AMCOST à mettre à profit cette volonté politique de nos Chefs d'Etat pour traduire en réalité ses recommandations.

**Discours d'ouverture de SE. Hany Helal, Ministre de la Recherche scientifique et de la Technologie de la République arabe d'Egypte**

14. Le Ministre a souhaité la bienvenue aux participants et leur a transmis les vœux de plein succès du Président égyptien S.E. le Président Hosni Moubarak. Il a déclaré que c'était pour l'Egypte un plaisir d'accueillir l'AMCOST alors qu'elle célèbre le 50<sup>ème</sup> anniversaire de son Centre national de recherche. Il a invité les participants et les jeunes scientifiques à faire le tour du centre.

15. Il a déclaré que le développement socio-économique devrait reposer sur une gestion solide de la science et la technologie afin de bâtir une société basée sur la connaissance. Dans ce but, des ressources financières et humaines sont requises. Par ailleurs, la jeunesse devrait également être encouragée à participer.

16. Le Ministre a signalé qu'au lieu d'une concurrence inutile, les pays africains devaient plutôt coordonner et arrêter des objectifs bien définis afin de promouvoir des programmes de collaboration. Créer conjointement des Centres d'excellence est l'un des moyens de parvenir à ce but. En outre, il a souligné les

défis auxquels l'Afrique se trouvait actuellement confronté, telles que la gestion et la gouvernance peu efficace de la science et de la technologie, la création d'économies basées sur la recherche et le développement (R&D) ainsi que l'utilisation efficace et le développement des ressources humaines, entre autres. Il a finalement appelé l'Afrique à investir dans la science, la technologie et l'innovation.

### **Perspective du Programme du Sommet**

#### **Par le Professeur Nagia Essayed, Commissaire en charge des Ressources humaines, de la science et de la technologie**

17. Le Professeur Nagia Essayed, Commissaire en charge des Ressources humaines, de la science et de la technologie a passé en revue le programme provisoire à soumettre au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement prévu en janvier 2007, à Addis-Abeba, en Ethiopie.

18. Elle a annoncé que d'éminents dignitaires et scientifiques tels que le Professeur Calestous Juma, le Docteur Masturo, Directeur de l'UNESCO, S.E. le Président Wade de la République du Sénégal, l'actuel Président du Conseil ministériel africain pour la science et la technologie et S.E. le Président Paul Kagame du Rwanda, seront parmi les invités au Sommet en janvier 2007.

19. L'exposition conjointe de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique organisée par des sociétés et des organisations scientifiques africaines pour présenter leurs produits ainsi que les innovations qui ont un impact sur la vie des peuples, feront partie des activités qui se dérouleront lors du Sommet de 2007. Pour cela, elle a prié les participants de recueillir toute information concernant cette exposition.

### **Présentation par le Représentant du Groupe de haut niveau pour la Biotechnologie**

20. Le Professeur Ismail Serageldin a présenté les conclusions du Groupe de haut niveau pour la Biotechnologie signalant le besoin de promouvoir le renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie et ce, par l'élaboration d'une politique, le développement des ressources humaines et, notamment la participation des jeunes, le développement des institutions, la promotion d'initiatives publiques ou privées et le financement de la mise en œuvre.

21. Il a fait remarquer que le continent africain était trop grand pour ne former qu'une seule entité et il a ainsi proposé de poursuivre les activités biotechnologiques dans le cadre de l'ensemble des communautés régionales d'innovation.



22. Des domaines prioritaires de la biotechnologie doivent être reliés aux spécialisations régionales telles que VIH/SIDA en Afrique du Sud, l'industrie pharmaceutique en Afrique du Nord, les recherches sur le bétail en Afrique de l'Est, la biotechnologie dans le domaine de l'agriculture en Afrique de l'Ouest et la biodiversité en Afrique centrale.

23. L'Afrique, a dit le Professeur Seragaldin, a besoin de renforcer, dans l'immédiat, la formation dans les domaines de la biotechnologie, d'améliorer l'infrastructure et de promouvoir les opportunités d'investissements dans le domaine de la biotechnologie.

24. Il a également suggéré que l'Afrique doit adopter une approche co-évolutionnaire où la protection du consommateur et la biosécurité vont de pair avec le développement de la biotechnologie.

25. En conclusion, le Professeur Serageldin a relevé le potentiel immense de la biotechnologie dans la recherche et la nécessité de développer des communautés régionales d'innovation et des régions locales d'innovation.

#### **IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

26. La Présidente de la Conférence du Conseil des ministres africains pour la science et la technologie, le Professeur Gassama Dia, a présenté l'ordre du jour qui a été adopté sans amendement.

27. Les Ministres et les représentants se sont présentés puis ils ont prononcé des discours d'ouverture. Ils ont exprimé leur appréciation pour les invitations que leur avaient été faites ainsi que le plaisir qu'ils ressentaient à la perspective des débats fructueux en préparation du Sommet de janvier 2007.

#### **V. PRESENTATION DU RAPPORT DES EXPERTS**

28. Le Président de la réunion des Experts, Professeur Papa El Hassan Diop a présenté le rapport des Experts et passé en revue tous les documents examinés et les recommandations faites. Le rapport mettait l'accent sur les points clés suivants :

- importance de la biotechnologie dans le développement socioéconomique et de la réunion pour les objectifs du Millénaire pour le développement ;
- la nécessité d'intégrer la biotechnologie aux préoccupations portant sur la biosécurité ;

- il n'y a pas de consensus au sujet du Conseil des Présidents africains pour la science et la technologie. La question sera soumise à la réunion ministérielle qui en décidera ;
- le problème du Fonds africain pour la science et l'innovation (FASI) a été examiné par les experts mais aucune conclusion définitive n'a été trouvée. Ce point sera également soumis aux Ministres pour examen ;
- les politiques concernant le transfert de la technologie et l'acquisition de capacités technologiques doivent souligner la convergence des politiques de la science et de la technologie et des politiques économiques et industrielles ;
- nécessité de mobiliser la Diaspora et d'assurer l'apport des ONG dans le domaine de la science et de la technologie en vue de la réalisation de la Vision de l'Union africaine ;
- Les recommandations du premier Congrès de l'Union africaine des Scientifiques et décideurs africains qui visait à promouvoir le dialogue pour 'la science pour les politiques et les politiques pour la science' ;
- nécessité de créer une Organisation panafricaine de la Propriété intellectuelle pour assurer la gestion du savoir ;
- le Plan d'action consolidé de l'Afrique pour la science et la technologie doit être mis en œuvre par des centres dynamiques d'excellence ;
- l'offre du Kenya d'accueillir la prochaine session d'AMCOST en 2007 à Nairobi.

## **VI. EXAMEN DU RAPPORT DES EXPERTS**

29. Il a été suggéré que les rapports ou résumés des délibérations prévues de l'AMCOST soient communiqués bien à l'avance pour donner aux Ministres suffisamment de temps pour bien examiner la question et les diverses recommandations.

30. Il a été observé qu'il devrait y avoir une certaine cohérence dans le libellé du thème du Sommet de 2007 et ont demandé qu'il se lise comme suit : « la Science, la Technologie et l'Innovation pour le développement socioéconomique de l'Afrique ».

31. Il a été suggéré que les rapports aux chefs d'Etat et de gouvernement soient concis et que les recommandations prioritaires soient bien présentées.

Les observations suivantes ont été faites sur diverses parties du rapport des experts.

### **Projet de rapport du Groupe de haut niveau sur la biotechnologie et la biosécurité**

33. Il a été recommandé que la biosécurité et la biotechnologie soient traitées simultanément en raison de leur nature complémentaire.

34. La Stratégie sur la biotechnologie a été vivement applaudie en tant qu'initiative africaine permettant de se lancer dans la recherche et le développement (R&D) en matière de biotechnologie, ce qui contribuera à développer les compétences d'innovation des communautés régionales.

35. Les ministres ont entériné la Stratégie sur la biotechnologie proposée par le groupe d'experts de haut niveau.

### **Proposition en vue créer le Conseil des Présidents africains pour la science et la technologie (CPAST)**

36. Plusieurs délégations se sont opposées à la proposition de créer le Conseil des Présidents africains pour la science et la technologie (CPAST), en faisant observer que la plupart des fonctions d'un tel Conseil pourrait être assumée par l'AMCOST. Toutefois, il a été reconnu que la création de l'APCST donnerait une meilleure perspective du domaine de la Science et technologie au niveau des instances supérieures de prise de décisions.

### **Stratégie africaine sur le transfert de technologie et l'acquisition de capacités technologiques internes**

37. Il a été noté qu'il y avait lieu de mettre en place des programmes de collaboration entre les États membres relativement plus avancés en matière de technologie et ceux qui accusent un retard afin de favoriser le transfert de technologie entre pays africains.

### **Rapport des conférences de la Diaspora et des ONG africaines sur la vulgarisation de la science et de la technologie**

38. Il a été recommandé d'encourager davantage de femmes et de jeunes à s'engager dans les filières Science & Technologie.

39. Le rôle des médias a également été reconnu et il a été demandé à AMCOST d'associer les médias à la vulgarisation des S&T.

### **Création de l'Organisation panafricaine de la propriété intellectuelle (OPAPI)**

40. Il a été noté que certains États membres ne sont membres ni de l'organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO) ni de l'organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). Par conséquent, la création de l'Organisation panafricaine de la propriété intellectuelle (OPAPI) était recommandée puisqu'elle harmoniserait et rationaliserait les activités liées à la propriété intellectuelle au service de tous les États membres de l'Union africaine.

### **Premier Congrès de l'Union africaine des scientifiques et des décideurs**

41. Dans leurs interventions, les participants ont souligné la nécessité d'élaborer une stratégie de commercialisation de la S&T, certains d'entre eux estimant qu'il fallait déployer davantage d'efforts pour convaincre les chefs d'Etat et de gouvernement que la S&T sont une force motrice du développement socio-économique et durable.

42. La proposition faite de proclamer 2008 Année de la science et de la technologie n'a pas l'unanimité, certaines délégations ayant estimé qu'il était mieux indiqué de mettre à profit le sommet de janvier 2007, au cours duquel les Chefs d'Etat et de gouvernement délibéreront sur le thème de la S&T. Après avoir fait remarquer qu'il faudrait un an au moins pour préparer l'année de la science et de la technologie et autres activités, d'autres délégations ont considéré l'année 2008 comme une meilleure option.

43. Plusieurs pays ont noté que l'engagement de consacrer 1% du PIB aiderait à renforcer les moyens d'action au niveau national. Un long débat s'est ensuivi pour savoir si les pays devaient consacrer 1% de leur BIP à la science et la technologie. Il a été indiqué que tout pays, qu'il soit pauvre ou riche, a un PIB et devrait s'efforcer de réaliser l'objectif de 1% du PIB en consacrant ses ressources selon sa capacité à générer des ressources financières.

### **Conception d'un modèle pour le Fonds africain pour les sciences et l'innovation (FASI) en vue de mettre en œuvre le Plan d'action consolidé pour la science et la technologie**

44. Plusieurs délégations se sont opposées à la création de nouvelles institutions, qui augmenteraient inutilement les frais généraux et de fonctionnement. L'occasion devrait être accordée aux institutions en place d'atteindre leur maturité et de réaliser les objectifs attendus.

45. L'idée de la création d'un « Fonds » africain pour la science et l'innovation, par opposition à une « Facilité » a été largement soutenue vu que cette dernière entraînerait des coûts additionnels. Le Fonds serait simplement un mécanisme flexible de financement du Plan d'action consolidé et serait géré au sein des organisations existantes.

### **Critères et lignes directrices pour la création de réseaux de centres d'excellence**

46. La création de réseaux de centres d'excellence a été appuyée par nombre de délégations, car cela permettrait au continent de réaliser le Plan d'action consolidé pour la science et la technologie.

### **Présentation du Projet de Déclaration des Ministres**

Le projet de Déclaration a été soumis à l'examen des ministres.

### **Débat et adoption de la Déclaration des Ministres**

47. Plusieurs dispositions du projet de déclaration ont suscité des discussions qui ont abouti à des divergences de vue. Cependant, les délégués étaient unanimes à reconnaître que la science et la technologie doivent être mises au service de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et que ce fait doit être souligné dans la dernière phase du préambule pour en souligner l'importance.

48. Des questions ont été posées au sujet de la période de 20 ans prévue pour la Stratégie de la biotechnologie. En réponses à celles-ci, il a été indiqué que c'était la durée requise pour que la recherche donne de bons résultats. Il a également relevé que ce laps de temps permettrait de renforcer les partenariats internationaux.

49. L'allocation de 1% du PIB au financement des activités de la science et de la technologie a fait l'objet de discussions. Certains délégués ont estimé que cet objectif n'était guère réalisable, non pas en raison du fait que certains des Etats membres ne disposaient pas des ressources nécessaires, mais parce que leur engagement en faveur de la science et la technologie était plutôt faible. De toutes les manières, comme l'ont noté certains délégués, cet objectif de 1% du PIB avait été accepté par les Etats membres depuis de longues années et ne devrait pas retenir inutilement l'attention des délégués, étant donné que cet objectif ne relevait pas d'une disposition contraignante.

50. Il a été décidé que le Fonds africain pour la science et l'innovation (FASI) serait établi et fonctionnerait simplement comme un mécanisme de financement des activités de recherches et des réseaux, dans le cadre des arrangements

institutionnels existants. La Présidente de l'AMCOST, Prof. Gassama, a précisé que le FASI est déjà mis en place et qu'il n'a pas été créé en dehors des arrangements institutionnels existants.

51. Il a été rappelé que la création du FASI en tant que « facilité » avait été entérinée par les Ministres lors d'une réunion de l'AMCOST en 2005 et avait été également frappée du sceau de l'autorité des Chefs d'État et de gouvernement lorsque ceux-ci avaient approuvé le Plan d'action consolidé. Revenir sur cet engagement, a-t-on souligné, équivaldrait à remettre en cause des décisions déjà prises au cours des réunions précédentes.

52. Il a été jugé essentiel d'accorder une place prépondérante à la science et à la technologie dans les programmes des États membres, au regard notamment du potentiel que représente la participation des femmes et des jeunes à cet secteur.

53. La vulgarisation de la science, a-t-on souligné, aurait un impact considérable si l'importance de la science et de la technologie pour les femmes et les jeunes était mieux appréciée.

54. La proposition de proclamer 2008 Année de la science et de la technologie a été également examinée de manière approfondie dans la partie consacrée à la Déclaration du Caire. Certaines délégations ont estimé que davantage de temps serait requis pour identifier une série d'activités, de programmes et de repères pour marquer l'événement. Il a été convenu que l'année 2007 pourrait être utilisée comme point départ d'une plus longue période de sensibilisation, de vulgarisation et de développement de la science et de la technologie en Afrique. La perspective du Sommet 2007 a déjà retenu l'attention dans plusieurs pays, où des projets pilotes ont déjà été initiés.

55. Il a aussi été rappelé que la Journée du renouveau scientifique de l'UA est célébrée le 30 juin de chaque année, tout comme le 13 septembre est dédié à la Journée de la propriété technologique et intellectuelle. Cette précision a été faite en réponse à la suggestion de décréter la journée des réalisations scientifiques et technologues.

56. La création du Conseil des Présidents africains pour la science et la technologie (APCST) a soulevé une longue discussion et de nombreux États membres ont souligné qu'il ne fallait pas le créer. Un délégué a proposé que les États membres constituent un « Conseil suprême ». Certains délégués ont approuvé la proposition de ne pas créer l'APCST et ont considéré qu'il convenait de donner au Bureau de l'AMCOST la possibilité de réexaminer la proposition.

57. Concernant la formulation des recommandations à soumettre aux chefs d'État et de gouvernement, les délégués ont appelé à des propositions plus élaborées et plus concrètes que celles qui ont été avancées.

**Date et lieu de la prochaine session de l'AMCOST en 2007**

58. La réunion a favorablement accueilli l'offre de la République du Kenya d'abriter la prochaine Conférence de l'Union africaine des ministres africains de la science et de la technologie en 2007.

**Cérémonie de clôture**

59. Dans son allocution de clôture, S.E. Prof. N. Essayed, Commissaire en charge du Département Ressources humaines, Science et technologie, a remercié la République arabe d'Egypte et le comité organisateur local de la Conférence pour les dispositions irréprochables prises ainsi que pour leur excellente hospitalité. Elle a également remercié les Ministres pour leur engagement et leur appui au développement de la science et de la technologie en Afrique. Par ailleurs, elle a remercié les partenaires, qui nous ont apporté leur soutien et enrichi nos débats. Elle a enfin salué tous ceux qui ont contribué au succès de la conférence.

60. Elle a déclaré qu'AMCOST était l'une des rencontres les plus importantes de l'année qui marquait une étape décisive de l'ambitieuse stratégie africaine et de la feuille de route vers le Sommet de janvier 2007. Elle a affirmé que les recommandations d'AMCOST constituaient un produit que chacun voudrait revendiquer comme sien et auquel il voudrait s'identifier en janvier 2007. C'était une initiative purement africaine, née et élevée en Afrique. Elle se dit convaincue que l'Afrique ne serait jamais encore la même après le Sommet.

61. S.E. Prof. Yahe Kene Gassama Dia, présidente d'AMCOST, et Ministre de la Science et de la Technologie au Sénégal, a remercié le pays hôte et tous les participants pour leur inestimable contribution et leurs recommandations dans la perspective du Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de janvier 2007.

62. S.E. Hany Helal, Ministre de la Recherche scientifique et de la Technologie de la République arabe d'Egypte, a clôturé la conférence. Il a remercié les participants pour leurs contributions constructives qui visaient à relever les défis auxquels fait face l'Afrique en tant que continent. Il s'est dit heureux d'avoir accueilli AMCOST et s'est réjoui que les Ministres se soient mis d'accord sur un certain nombre de recommandations à présenter au Sommet. Il a souhaité à toutes les délégations un bon retour dans leur pays.

**AFRICAN UNION**  
**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**  
**UNIÃO AFRICANA**

---

Addis Ababa, ETHIOPIA, P.O.Box 3243 Telephone: +251-11-5517700 Fax:+251-11-5517844  
Website: [www.Africa-union.org](http://www.Africa-union.org)

---

**CONFERENCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL  
DES MINISTRES AFRICAINS POUR LA  
SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE (AMCOST)  
20-24 NOVEMBRE 2006  
CAIRE (EGYPTE)**

**EXT/AU/EXP/ST/Decl/13(II) Rev. 1**

**DECLARATION DU CAIRE**



**DECLARATION DU CAIRE  
DE LA CONFERENCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES  
AFRICAINS SUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE (AMCOST)**

**Adoptée le 24 novembre 2006  
Le Caire, République arabe d'Égypte**

**PREAMBULE**

**NOUS**, les ministres en charge de la Science et Technologie, réunis à la Conférence extraordinaire du Conseil des ministres africains sur la science et la technologie (AMCOST) les 23 et 24 novembre 2006 au Caire, République arabe d'Égypte ;

**Guidés par** l'Acte constitutif et la vision de l'Union africaine (UA);

**Guidés également** par la vision du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qui consacre la science et technologie comme l'une de ses priorités principales ;

**Réaffirmant** que la Science et la Technologie sont la force motrice du développement socio-économique et renforcent la compétitivité économique du continent africain aidant ainsi à atteindre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ;

**Tenant compte** du Plan d'action consolidé de l'Afrique pour la science et la technologie (PAC) adopté à la deuxième conférence du Conseil des Ministres africains pour la science et la technologie (AMCOST) à Dakar, Sénégal, le 30 septembre 2005 et adopté par le Sommet de l'UA de janvier 2006;

**Rappelant** la décision de la 8<sup>ème</sup> Session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA tenue à Khartoum, en janvier 2006, chargeant la Commission de l'UA, le Bureau pour la science et technologie du NEPAD et les États membres de mobiliser les ressources financières et techniques pour mettre en oeuvre la mise en oeuvre du Plan d'action consolidé de l'Afrique pour la science et la technologie ;

**Tenant compte également** des délibérations et des recommandations des conférences de la société civile et de la Diaspora et du premier Congrès de l'Union africaine des scientifiques et des décideurs africains, tenu à Alexandrie, Égypte, du 27 au 29 octobre 2006;

**Saluant** la décision de nos chefs d'État et de gouvernement de consacrer le Sommet de janvier 2007 à la science, la technologie et l'innovation en faveur du

développement socio-économique de l'Afrique et affirmant notre responsabilité de soumettre à leur examen les questions clés ;

**Prenant** note du rapport de la réunion des hauts fonctionnaires et des experts tenue les 20 et 21 novembre 2006 au Caire, Egypte.

**PAR LA PRESENTE DECLARATION,**

**APPROUVONS** le rapport du Groupe africain de haut niveau sur la biotechnologie moderne;

**ET NOUS ENGAGEONS A :**

1. **Créer** des mécanismes pour accélérer et contrôler la mise en œuvre du Plan d'action africain consolidé pour la Science et la Technologie;
2. **Ouvrer** ensemble pour élaborer une Stratégie africaine de Biotechnologie de 20 ans prévoyant des missions régionales technologiques spécifiques dont la mise en œuvre serait assurée par les Communautés économiques régionales (CER); et développer et harmoniser les réglementations nationales et régionales assurant l'application et l'utilisation sans risque de la biotechnologie moderne;
3. **Promouvoir** les activités de recherche et développement (R&D) en matière de science et technologie et mettre au point des stratégies visant à assurer la prospérité et le développement économique et leur consacrer au moins 1% du PIB d'ici l'an 2010;
4. **Encourager** une gestion efficace du savoir et une meilleure utilisation de la propriété intellectuelle et du transfert de la technologie et promouvoir la coopération Sud-Sud et Sud-Nord dans le domaine de la science et de la technologie;
5. **Améliorer** le design, et mettre au point un instrument légal pour l'établissement du Fonds africain pour la science et l'innovation (ASIF) en tant que mécanisme intergouvernemental pour mobiliser les ressources techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'action consolidé ;
6. **Maximiser** la mise à contribution efficace de nos scientifiques, y compris les académies de science en Afrique et aussi des scientifiques africains de la Diaspora et faciliter la relocation des petites et moyennes entreprises de la Diaspora dont les activités sont basées sur la science pour le développement du continent;

7. **Sensibiliser** les pays à l'importance de la science et technologie pour le développement de nos pays;
8. **Promouvoir** et faciliter une plus grande participation des femmes et de la jeunesse au progrès de la science et technologie par le biais de réseaux de femmes scientifiques et autres actions de renforcement des capacités;
9. **Utiliser** les directives conjointes pour identifier et établir des réseaux de centres d'excellence dans le domaine de la science et de la technologie;

## **APPRÉCIATION**

Nous sommes convenus que le Gouvernement de la République du Kenya accueille le 3<sup>ème</sup> Conseil des Ministres africains pour la science et la technologie en 2007.

Nous **EXPRIMONS** notre sincère gratitude à S.E. le Président Hosni Mubarak et au peuple de la République arabe Egypte pour le chaleureux accueil qui nous a été réservé et pour l'excellente organisation de cette Conférence.

## RECOMMANDATIONS

A la lumière de ces engagements, nous recommandons à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) ce qui suit:

1. Déclarer l'année 2008, Année africaine de la science et de la technologie;
2. Promouvoir la recherche et le développement (R&D) de l'Afrique et tracer des stratégies d'innovation pour la promotion des richesses et du développement économique en allouant au moins 1% du produit intérieur brut (PIB) d'ici l'an 2010 tel que convenu dans la décision de Khartoum (EX.CL/Dec.254(VIII));
3. Approuve la création de l'Organisation panafricaine de la propriété intellectuelle (OPAPI);
4. Appuie la coopération Sud-Sud dans le domaine de la science, la technologie et l'innovation et le renforcement de son rôle dans les partenariats internationaux.

2007

# Report of the extra-ordinary conference of ministers of science and technology

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/4318>

*Downloaded from African Union Common Repository*